



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 29 et 30 Juin 2017

Intervention de Matthieu COLOMBIER

Rapport N° 17.02.04 Rapport sur la compétitivité de l'agriculture régionale

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Ce rapport en faveur d'une région Centre-Val de Loire pionnière en transition agro écologique est constitué d'une série de grandes orientations générales mais qui dans leur concrétisation, sans davantage de précisions, laisse libre cours à notre imagination sur les actions qui pourraient être mises en œuvre pour les respecter.

Par exemple, vous présentez la première orientation comme la volonté de « faire de la Région Centre-Val de Loire un territoire pionnier et exemplaire en matière de transition agro écologique ». Très bien. Mais par quels moyens y parvenir ?

Car, si une adaptation du modèle agricole aux enjeux du changement climatique en cours nous paraît effectivement nécessaire, nous n'imaginons pas que cette adaptation ne se fasse qu'au travers du prisme de l'agriculture biologique. Il s'agirait là d'une vision trop réductrice et non adaptée aux enjeux soulevés par une exposition accrue des métiers agricoles aux risques naturels.

Or, à la lecture de votre rapport, on a pourtant l'impression que c'est ce que vous préconisez...

Nous n'avons évidemment rien contre l'agriculture biologique et l'encourageons même dès lors que cela a du sens. Mais avouons qu'elle peut n'en avoir aucun dans certains cas. Je pense là par exemple à la culture du blé.

Dans une logique d'indépendance alimentaire et stratégique d'autres évolutions du modèle agricole français et régional doivent être pensées afin de répondre aux enjeux du changement climatique. La finalité étant bien entendu d'assurer la pérennité de l'agriculture française et régionale et de protéger les agriculteurs face aux aléas climatiques.

L'agriculture est par définition soumise aux risques naturels et à l'imprévisibilité météorologique. Les changements climatiques en cours sont de nature à renforcer davantage ces facteurs. Il est de la responsabilité de l'Etat et de notre Région non seulement d'accompagner les métiers agricoles dans leur adaptation mais également d'aider les agriculteurs victimes des aléas climatiques qui remettent en cause leur activité. Les exemples récents ne manquent pas : Gels printaniers sur les vignes, inondations, orages violents, canicule, sécheresse.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr

fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Toutefois, Il ne faut pas se mentir, et ce sont les agriculteurs qui nous le disent, les évolutions climatiques ne génèrent pas uniquement des effets négatifs sur l'agriculture et établir un bilan complet des effets actuels du changement climatique sur l'agriculture reste à réaliser et devrait même constituer un préalable à toute action.

En 2016 la viticulture régionale avait été particulièrement touchée par les gels printaniers ce qui avait amené la Région Centre-Val de Loire à financer une étude réalisée par la chambre d'agriculture pour définir les moyens efficaces d'empêcher ces gelées printanières de détruire la production.

Nous pensons effectivement qu'au-delà des aides financières de compensation aux préjudices subis par les exploitants agricoles, la recherche et développement doit être appuyé. Cet appui doit être traduit par une augmentation de la participation financière régionale aux programmes de R&D lancés en faveur de l'adaptabilité des professions agricoles aux risques naturels et aux évolutions climatiques.

Cet aspect ne ressort pas clairement et explicitement de votre rapport.

Je vous remercie de votre attention.

